

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU DE GUERS**

OBJET : ARRETE PORTANT AUTORISATION DE VOIRIE ROUTE D'AUMES

Monsieur le Maire de la Commune de Castelnau de Guers,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2212-1. et suivants,

Vu le code de la Route,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu la demande de l'entreprise ETE RESEAUX pour occuper la voirie afin d'effectuer un terrassement et raccordement électrique pour SANTERNE MÉDITERRANÉE

ARRETE

Art 1: L'entreprise ETE RESEAU est autorisée à occuper la voirie route d'Aumes.

Art 2 : La présente autorisation est délivrée pour le **Lundi 09 janvier et vendredi 20 janvier 2023**.

Art 3 : Monsieur le Maire de Castelnau de Guers, Monsieur le commandant de la brigade de Gendarmerie de Pézenas, la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

A Castelnau de Guers le 03 janvier 2023



Didier MICHEL